



Nos ordures mal engagées.

1H30 du précédent conseil communautaire (30/09, disponible sur YouTube) a été consacrée aux déchets ménagers, l'organisation de leur collecte, le financement...

Des éléments se chevauchent :

- passage pour certains de la redevance à la taxe (Reom ⇒ Teom)
- votes d'augmentation de taux
- augmentation de la TGAP, taxe qui incite à diminuer le volume de déchets non recyclables (sacs noirs)

« **Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas** » :

une tarification incitative, pourtant possible et inscrite au PCAET de la CCLST, n'est pas à l'ordre du jour alors que les collectivités qui l'ont adoptée ont vu leurs volumes baisser de 20 à 30 % dès l'instauration.

Trier ses déchets et en valoriser un maximum participera à amortir le coût de cette TGAP, mais pourquoi le bureau semble avoir déjà clos la possibilité d'une baisse du coût total du service ? (donc baisser la charge pour l'habitant).

L'idée ayant surgie en séance d'un plafonnement du montant appliqué au contribuable, la partie écrêtée sur les grandes habitations sera alors répartie sur les plus petites. Cette idée ne peut être un 1er objectif de travail.

Il faut d'abord imaginer toutes les diminutions de TGAP possibles.

Adrien Painchault et Marie-Nicole Suzanne